

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 27 septembre à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 21 septembre 2023 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 36
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 40

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL est représenté par Alain COUPEAUX son suppléant, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PETRE, Edith LANGLOIS, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Sandrine BRASIL, Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Pascal COTARD a donné pouvoir à Gérard LEGUAY, Christine SALMON a donné pouvoir à Dominique MARIE, Jérémie DESGUEE a donné pouvoir à Christian VENGEONS, Michel LE MAZIER a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE

Était absente excusée : Alain QUEHE.

Étaient absents : Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Patrick SAINT-LO, David PICCAND, François REPEL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20230927-18 : EJ_ALSH_UNCMT_BILAN 2022

2. La fréquentation

	Nombre de journées	
	2022	2021
Vacances scolaires	1 664	1 435
Mercredis	1 373	1 167

93% des familles proviennent des communes du territoire dont 53% de Les Monts d'Aunay.

3. Bilan qualitatif

Période	Commentaires
Hiver :	Thème : Encore beaucoup de contraintes sanitaires liées au Covid
Printemps :	Thème : le printemps à travers diverses activités manuelles et pâques. Début des ateliers cuisine afin d'instaurer une consommation plus saine et moins industrielle pour les gouters. Sortie au cinéma, à la bibliothèque et au gymnase
Juillet :	Le centre de loisirs 3/12 ans s'est déroulé à l'école maternelle au vu des travaux qui devaient commencer à l'école élémentaire. L'été, le réfectoire étant entièrement vitré, cela devient vite invivable d'être dans cette pièce (étouffant). Le mini camp à Thaon a eu seulement 6 inscriptions, surement dû à un souci de communication entre l'UNMCT et PBI qui n'avaient pas tout le temps le même discours auprès des familles lors des inscriptions. C'était un bon mois dans l'ensemble, pas de soucis particuliers, différentes activités et sorties mises en place tout au long du mois.
Automne :	Thème : halloween et activités automnales Tout le centre s'est déroulé dans les locaux de l'école maternelle à cause des travaux commencés en septembre à l'école primaire Sortie cinéma, au gymnase, chasse aux bonbons dans la ville, ateliers jardin à PBI, ateliers avec l'eypad et au local jeunes
Noël :	Thème : fêtes de fin d'année et activités hivernales Locaux utilisés uniquement à l'école maternelle. Petit effectif. Ateliers cuisine et à l'eypad, sorties cinéma et bibliothèque.
De janvier à juin : De septembre à décembre :	Réinstauration des partenariats avec l'eypad, le RPE et le local jeunes.

Problématiques soulevées :

- Difficultés d'espaces d'accueil et de rangement : le centre de loisirs ne dispose pas assez d'espaces d'accueil et de rangement pour son matériel pédagogique. Une réflexion est lancée avec la commune de Les Monts d'Aunay.

- Difficultés de transports : le centre de loisirs étant excentré des grandes villes, tous déplacements doivent se faire par des transporteurs privés. Le coût des transports est un réel frein pour les sorties hors d'Aunay sur Odon.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (sans le vote d'Yves PIET) décide :

- **DE VALIDER** les éléments de bilans de l'association.
- **D'AUTORISER** Monsieur le président à signer tout document afférent à la présente.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER

Le Président,
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20230927-20230927-18_DE-DE
Date de télétransmission : 05/10/2023
Date de réception préfecture : 05/10/2023